

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE RESTREINTE NÉGOCIÉE – APPEL À CANDIDATURES

PRESTATIONS D'AUDIT EXTERNE, DE CONTRÔLE ET DE CERTIFICATION DES COMPTES

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex - Tél. : 03 89 90 31 11 – Email : sma@euroairport.com – www.euroairport.com

Type de marché : Services

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Description succincte : Désignation d'un cabinet d'audit externe contractuel en appui du Comité d'Audit et des Risques (CAR) de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Les prestations d'audit externe et de contrôle exercées concernent principalement :

- La certification des comptes de l'exercice
- L'examen des procédures et du système de contrôle interne
- La certification de la comptabilité analytique.

L'établissement public applique les normes du Plan Comptable Général français de 2014.

Les documents du marché sont mis à disposition sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations

Variantes autorisées : Non

Durée du marché : 2 ans. Démarrage prévisionnel du marché : 01/05/2025. Le marché peut faire l'objet de deux reconductions.

Options : Pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché

Forme juridique que devra revêtir le candidat attributaire du marché : Le marché sera attribué à un candidat unique ou à un groupement solidaire. Une même entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'un groupement pour un même marché. En cas de groupement, sa forme est laissée libre.

La prestation est réservée à une profession particulière : Oui. Les candidats doivent être inscrits à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Indication des noms et qualifications professionnelles du personnel chargé des prestations : Oui

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues au point 1) page 3 de la lettre de candidature citée ci-dessous.

A. Contenu des dossiers de candidatures : Produire une **lettre de candidature dûment remplie et signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptées), unique en cas de groupement, et une **déclaration du candidat** (DC2 acceptée), dûment complétée, précisant les capacités financières, professionnelles et techniques du candidat.

Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables sur le site www.euroairport.com à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>.

B. Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

Sélection des candidats : Le nombre de candidats admis à participer est limité à 6 (six). Les candidats respectant les conditions administratives, qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère économique et technique pour l'opération, seront classés selon les critères suivants :

1. **taille et typologie de la clientèle**
2. **références dans l'audit de gestionnaires d'infrastructures de transport ou d'activités similaires,**
3. **taille de l'équipe et profil des intervenants (hors associés signataires) : 6 collaborateurs au minimum, dont 3 seniors**
4. **possibilité d'accéder à des spécialistes en cas de besoin. Le candidat communiquera la liste des experts faisant partie de son réseau.**

Langue : Les dossiers de candidatures et les offres doivent être rédigés en Français, s'agissant de missions faisant référence à un cadre réglementaire Français.

Critères d'attribution des marchés : Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères d'attribution qui figureront dans le règlement de la consultation.

Dates et heure limites de réception des dossiers de candidature : 30/09/2024 avant 13h00.

Modalité de dépôt des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Type de procédure : Procédure restreinte avec négociation prévue par les procédures réglementaires de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à soumettre une offre.

Ouverture des offres : Séance non publique

Date limite d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 18/10/2024

Cautionnement et garanties exigés : Aucun.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 8 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Autres renseignements : Aéroport de Bâle-Mulhouse — Patricia MARTINET – Secrétaire du Conseil d'Administration - Tél : 03 89 90 75 29 – Courriel : pmartinet@euroairport.com

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : 03 88 21 23 23 – Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 27/08/2024